



Newsletter Certassur – 2019/03

Nouveauté dans l'application Certassur

Nous vous informons que le délai d'attente pour un candidat qui a raté un examen a été réduit de deux mois à **deux semaines** pour les examens en assurance. L'application Certassur tient déjà compte de la nouvelle situation. Ce changement est donc d'application dès maintenant.

Pour les examens en crédit, il n'y a pas de changement : le délai d'attente était déjà de deux semaines.



Pour toute question concernant l'application Certassur, n'hésitez pas à envoyer un email à l'adresse info@certassur.be.

Nous vous remercions pour votre attention !